7862 - Est-ce que le chatiment dans la tombe est permanent?

question

Question : J'ai un frère mort alors qu'il était laxiste et commettait des actes de rebellions (à l'égard d'Allah) et des péchés majeurs... Mais je l'aimais beaucoup...J'ai lu à propos du chatiment dans la tombe des choses très effrayantes.Est-ce qu'il subira un chatiment perpétuel dans sa tombe? Pourrait-il bénéficier d'un allègement du chatiment , si j'accomplissais des actes de dévotion tels que l'aumône et le pèlerinage et lui en dédier la récompense? j'espère être édifiée à ce sujet , car je suis très attristée..

la réponse favorite

Louange à Allah.

Quant au destin de votre frère, il appartient à Allah de le déterminer; Il peut lui pardonner ou le chatier.Il ne nous est pas possible de trancher dans cette affaire, et nous n'en parlons de façon imperonnelle.

Quant à la question de savoir si le chatiment dans la tombe est perpétuel ou pas , Ibn al-Qayyim l'évoque en ces termes: « La réponse comporte deux aspects:

Le premier porte sur un chatiment perpétuel dont certains hadith disent que ses victimes bénéficieront d'une atténuation entre les Deux Souffles (celui qui annonce la fin du monde et celui qui marque la Résurrection) et diront à leur sortie de leurs tombes: en disant: "Malheur à nous! Qui nous a ressuscités de là où nous dormions? (Coran,36:52).Sa permanence s'atteste:

-dans le propos du Très Haut: le Feu, auquel ils sont exposés matin et soir. (Coran,40: 46);

-dans le hadith précité de Samoura rapporté par Boukhari à propos du rêve du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) dans lequel il est dit: Il continue de le faire cela jusqu'au jour

de la Résurrection. ;

- dans le hadith d'Ibn Abbas à propos des deux queues de palmier jetés sur des tombes dans l'espoir qu'elles atténueraient le chatiment de leurs occupants aussi long temps qu'elles ne seraint pas desséchées- liant ainsi l'atténuation à la durée de leur fraicheur;

- dans le hadith rapporté par Anas d'après Aboul Alia qui le tenait d'Abou Hourayra: « Puis il arriva à des hommes dont on écrasait les têtes contre un rocher et chaquefois que leurs têtes étaient écrasées, elles se reconstituaient,mais cela n'empêchait en rien la continuité de l'opération- il est déjà cité;

- dans l'histoire citée dans le Sahih de celui qui s'était vêtu de deux mentaux et se mettait à se pavaner...Puis Allah le fit englottir par la terre dans laquelle il continuera à remuer bruamment jusqu'au jour de la Résurrection;

- dans le hadith d'al-Bara ibn Azib à propos de l'histoire du mécrénat: On lui ouvrira une porte sur l'enfer d'où lui parviendra chaleur et fumée jusqu'au jour de la Résurrection.

Le deuxième aspect porte sur un chatiment interrompu.C'est le chatiment infligé à certains péchers, auteurs de crimes mineurs qui seront punis en fonction de la gravité de leurs crimes et subiront en enfer une punition allégée arrêtée au bout d'une certaine durée.Le chatiment peut être aussi interrompu grâce à une prière , une aumône, une demande de pardon ou la récompense d'un pèlerinage effectué par des parent ou d'autres. » (Voir ar-Rouh,p.89).

Ces derniers propos renferment la réponse à la deuxième partie de la question.Nous demandons à Allah de nous assurer Sa miséricorde.Puisse Allah bénir notre Prophète Muhammad.